

François I^{er} lut avec satisfaction la relation du second voyage de Cartier et déclara aussitôt qu'il fallait, sans plus tarder, établir une colonie française au Canada. Cinq ans cependant s'écoulèrent, avant qu'on pensât sérieusement à mettre ce projet à exécution.

C'est seulement le 17 octobre 1540, que des lettres patentes, datées de Saint-Prix¹, donnèrent à Cartier toute facilité pour organiser une troisième expédition. Ces lettres renferment l'historique de tout ce que la France avait tenté jusque-là, pour explorer quelques-uns de ces nouveaux pays qu'on disait inhabités, ou « possédés par gens sauvages vivans sans congnoissance de Dieu et sans usage de raison. » Le but que se proposait le roi y est clairement indiqué. Sans doute, en envoyant en ces régions de bons pilotes « à grans frais et mises, » il avait en vue l'extension du commerce, mais il ne songeait pas moins à la propagation de la foi chrétienne. Il tenait à « faire chose agréable à Dieu, nostre Créateur et Rédempteur, et qui foust à l'augmentation de son saint et sacré nom et de nostre mère sainte Église catholique, dont il estoit dict et nommé le premier filz. » Les indigènes que les navigateurs, notamment Jacques Cartier, lui avaient amenés de ces terres lointaines furent entretenus en France à ses frais. Il les fit « instruire en l'amour et crainte de Dieu et de sa sainte loys, doctrine crestienne, en intencion de les faire ramener esdicts païs, en compaignie de bon nombre de ses subjectz de bonne volonté, affin de plus facilement indhuire les autres peuples d'iceulx païs à croire à nostre sainte foy. »

Suivant Cartier « les terres de Canada et Ochellaga faisoient un bout de l'Asie, du cousté de l'Occident. » Le doute ne lui semblait plus possible à cet égard, depuis qu'il

tion de la navigation, faicte es ysls de Canada, Hochelaga et Saguenay et autres, avec particulières meurs, langage et cérémonies des habitans d'icelles, fort delectable à veoir. Paris, Ponce Roffet, dict Faucheur, et Authoine le Clerc, frères, 1543.

1. Bibl. nat. Registre de François I^{er}. Ms. fr. 5503, f^o 190.